

Mesures gouvernementales

Après 4 mois d'effort pour soutenir la reprise et le retour des licenciés, le handball occitan a franchi le seuil des licenciés de la saison dernière. Afin de poursuivre notre retour plein et entier sur tous les territoires et que tous les clubs se projettent, il est plus que nécessaire de redoubler de vigilance.

► **Accéder aux mesures sanitaires pour le sport à partir du 7 décembre**

Le contrôle du Pass sanitaire est obligatoire pour l'accès aux installations sportives pour tous les acteurs et spectateurs. Toutes les personnes ne satisfaisant pas cette règle ne peuvent pas accéder à l'espace. Depuis les nouvelles annonces gouvernementales du 26 novembre, le masque redevient obligatoire afin de lutter contre la propagation du virus.

Guide des formations 2021 - 2022

Le nouveau guide des formations est disponible en ligne !

La Ligue Occitanie vous dévoile son nouveau guide des formations pour la saison 2021-2022, disponible sous format ebook interactif

- **Accéder au guide des formations**
- **Télécharger le guide**

L'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi en Occitanie propose un grand nombre de formations, adaptées à vos besoins

- **Découvrir l'ITFE et la Formation**

LE PASS SANITAIRE	
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	Présenter soit : - Un schéma vaccinal complet ; - Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h à partir du 29/11 ; - Un certificat de rétablissement de la Covid-19. http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle systématique du Pass sanitaire. Ce sont les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Un registre doit mentionner les personnes en charge du contrôle. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.
PORT DU MASQUE	
ERP PA et ERP X	En complément du pass sanitaire, le port du masque est de nouveau obligatoire dans les équipements sportifs couverts et de plein air (ERP X et PA), excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	Pas de port du masque obligatoire. Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.

Vous trouverez également sur le site de la Ligue, l'ensemble des dispositifs COVID, dont le guide des préconisations fédérales, mises en place pour la saison 2021-2022.

► **Accéder aux dispositifs**



Offres d'emploi

Certains clubs ont la volonté de recruter. Vous trouverez les différentes offres d'emploi, avec toutes les informations importantes et les modalités nécessaires pour postuler.

► **Accéder aux offres d'emploi**

- **Agent de développement sportif**
- **Comptable**



Pass'Sport

La Fédération française de handball a créé un guide d'accompagnement pour les clubs sur le dispositif Pass'sport est une allocation pour la rentrée sportive 2021 de 50 € par jeune pour financer son inscription ou réinscription dans une association sportive. Cette aide est cumulable avec les autres aides mises en place (notamment par les collectivités).

La fin du dispositif passe du est prolongé jusqu'au 28 février 2022!

► **Découvrir le dispositif Pass'Sport**

3 publics sont concernés par le dispositif. Il s'agit des jeunes de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 bénéficiaires :

- De l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour l'année 2021
- Ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour les 16-17 ans révolus

Soit une cible globale d'environ 5 millions de jeunes.

Ce dispositif est utilisable à travers la plateforme "Compteasso", avec l'objectif de faire adhérer une grande majorité des associations. Les courriers ont commencé à être envoyés aux familles éligibles.

► **Procédure à suivre dans le cas d'une perte de courrier(s)**

Interview croisée

Nous arrivons à la fin de cette année 2021, et à la fin des 1ères phases de championnats pour la saison 2021 - 2022. Afin de réaliser un premier bilan, Fabrice ARCAS président de la commission d'Organisation des Compétitions, et Jean-Philippe DUBEDOUT, vice-président de la ligue, en charge également de la commission Arbitrage, ont participé à une Interview croisée.

- **Pouvez-vous nous donner quelques chiffres sur les compétitions ?**

Fabrice : Cette saison, après plus d'un an et demi sans trop jouer, le nombre d'équipes a très légèrement baissé chez les adultes pour passer de 118 à 113 au niveau régional, de 151 à 149 au niveau Interdépartemental.

La baisse est beaucoup plus forte chez les jeunes qui sont passés de 513 à 429 équipes, en très grande partie concentrée chez les -15 ans où nous avons perdu 65 équipes...

Face à ces constats, la CTOC a proposé des aménagements qui vous seront présentés un peu plus loin.

A noter que malgré la situation sanitaire très particulière, à ce jour, très peu de rencontres ont été reportées pour cause de cas COVID. Néanmoins, on sent des situations qui se tendent mais grâce à l'effort de tous, nous arrivons à tenir le cap.

Jean-Philippe : Dès l'étude estivale d'inter-saison, la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA) connaît une baisse moyenne de 36 % de ses effectifs par rapport à la saison précédant la crise sanitaire. Cette baisse concerne notamment les juges-arbitres jeunes (-40 % de JAJ T3, -19 % JAJ T2 et -30 % de JAJ T1). Les groupes JA T1 et JA T2 sont quant à eux stabilisés. En faisant appel à la solution d'arbitrage en solo et parfois de doubler les matchs sur un même week-end, le taux de couverture reste maintenu à 90 %.

- **Quelles sont les actions nouvelles que vos commissions ont porté afin de trouver des solutions avec les clubs ?**

Fabrice : Face à un temps de reprise plus lent dans certains clubs, aux réticences de certains licenciés face au pass sanitaire, certaines équipes n'ont pas pu être prêtes dès le lancement de tous les championnats le we du 25/26 septembre. Aussi nous avons proposé des aménagements qui ont permis à chacun de trouver un fonctionnement adapté.

Habituellement, nous autorisons les nouvelles équipes à incorporer un championnat à l'issue de la 1ère phase et avant le démarrage de la deuxième. Cette saison, nous avons accueilli des équipes à n'importe quel moment, en cours de première phase. Les équipes ont été incorporées dans les poules et ont pu jouer les matchs restants, ceci afin d'éviter à certains collectifs d'attendre plusieurs semaines pour pouvoir participer à une compétition officielle.

Cette adaptation nous a permis de récupérer 8 équipes, pendant la première phase.

Un autre aménagement que nous avons initié cette saison, c'est la suppression des barrages en -15, pendant les vacances de Toussaint, afin d'éviter des brassages de population importants dans les gymnases. Cette organisation sera proposée pour être reconduite la saison prochaine.



FABRICE ARCAS



JEAN-PHILIPPE DUBEDOUT

Enfin, nous avons, en relation très étroite avec la Commission Statuts et Règlementation, autorisé des regroupements de toute dernière minute (voire même en cours de phase), des surclassements. Tout ceci dans l'unique but de permettre à un maximum de licenciés de participer à nos compétitions et retrouver le plaisir de rejoindre les gymnases...

Jean-Philippe : Dès le mois de juin, les arbitres ont eu la possibilité de réaliser les tests physiques de proximité dans les secteurs et les tests théoriques via une plateforme en ligne dès le début de la saison en juin/juillet.

Le but a été d'anticiper une reprise de l'activité avec plus de sérénité. Des rattrapages à partir de fin août ont permis de compléter l'effectif d'arbitres à activer.

En relation avec la fédération, la protection de la prévention des arbitres de plus de cinquante ans a été renforcée avec la mise en place de formulaires médicaux spécifiques pour le passage des tests physiques.

Des réunions d'information dans les secteurs ont été mises en place afin d'apporter des réponses et du soutien aux acteurs de l'arbitrage.

La CTA anime aussi des formations arbitrales, en relation avec l'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi (ITFE).

Nous avons en projet, l'ouverture de l'accès en structure pôle espoirs à des jeunes issus du parcours de performance arbitrage ou à des jeunes issus du pôle espoir lui-même.

- **Quels sont vos enseignements à l'approche de la trêve de Noël ?**

Fabrice : La décision de reprendre la compétition fin septembre a été une bonne chose. Certes tous les clubs n'étaient pas encore en ordre de marche mais tout le monde a pu prendre le train en marche.

Si aujourd'hui, nous sommes dans les temps pour mener à terme nos championnats, c'est grâce au travail au quotidien avec les Commissions Statuts Règlementation, Arbitrage et Médicale, sans oublier bien sûr les clubs, les principaux maillons de la chaîne, car sans l'effort de chacun d'entre nous, nous n'en serions pas là.

Tout se passe pour le mieux, c'est bientôt la trêve de Noël, nous aurons pu jouer 2700 matchs...

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année et comme le veut l'adage : "Prenez soin de vous"

Jean-Philippe : La reprise de l'arbitrage a été très difficile dans les clubs qui ont dû privilégier la reprise de l'activité et la remobilisation des bénévoles et de joueurs dans un premier temps. La structuration de l'arbitrage territorial a été très impactée et une réflexion de simplification pourrait être étudiée pour aider les clubs à mobiliser de nouveaux les arbitres, par l'intermédiaire des écoles d'arbitrage pour diriger les compétitions jeunes.

Notre détermination est toujours présente, comme celle des dirigeants de clubs que nous côtoyons.

Inauguration lycée Raymond Naves

Le 23 novembre 2021 a eu lieu l'inauguration de l'extension et de la restructuration de la halle sportive du lycée Raymond Naves de Toulouse.

Un événement avec de nombreux représentants de la région, dont M. Kamel Chibli, Vice-Président de la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée, et M. Michaël Boutines, président de la Ligue.

Une extension et restructuration en lien avec le projet de la Fédération Française, qui souhaite maintenir le statut de site d'excellence, accueillant le pôle espoir.



Le digital : un outil pour la reprise

La Ligue poursuit son objectif de digitalisation à travers un accompagnement, dans le but de mettre en avant et de permettre à tous l'utilisation des nouvelles solutions numériques permettant l'amélioration de l'expérience handball des licenciés, supporters, fans et partenaires.

4 solutions, permettent actuellement de répondre au mieux aux besoins des clubs, notamment pour animer une communauté.

Des solutions que la Ligue utilise régulièrement et simple d'utilisation, qui permettent d'innover l'expérience handball à travers la région.

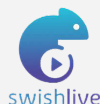
Vous avez vu notamment les Interligues féminines à travers nos réseaux sociaux, via l'application Swishlive. Et également des compilations d'actions chaque semaine via l'application Rematch.

► Découvrir nos 4 solutions

Afin de s'inscrire collectivement dans cette dynamique, un webinaire de présentation de ces 4 solutions a été organisé. À cette occasion, chaque solution a présenté ses opportunités d'utilisation et a répondu aux diverses questions.

► Voir le Replay du Webinaire

► Télécharger le support de présentation



Interpôles Masculins 2022

Les Interpôles Masculins 2022 auront lieu du 1er au 6 mars 2022 dans la région Pays de la Loire.

Cette compétition, qui opposera les différentes régions, se déroulera à travers 3 sites différents : Nantes, Bouguenais et Saint-Sébastien-Sur-Loire.

Notre région évoluera sur le site de Saint-Sébastien-Sur-Loire, dans la Poule 4, face à la région PACA et Normandie. Une équipe supplémentaire "invitée", viendra s'ajouter à cette poule, il s'agit du Luxembourg ou du Land Alleman !

► Découvrir le programme de la compétition



Guide d'utilisation Gest'Hand

Afin d'effectuer les démarches administratives, nous vous invitons à utiliser le guide d'utilisation Gest'Hand. Un tutoriel complet vous permettant de remplir les informations demandées sur la plateforme.

► Accéder au Guide d'Utilisation Gest'Hand



Afin de faciliter l'ensemble de vos saisies, la Ligue Occitanie a mis en place un ensemble de vidéos. Ces tutoriels vous guideront, ainsi vous éviterez les éventuelles erreurs de saisie.

► Vidéos Tutoriel Gest'Hand

Discipline

Commission du 03 Novembre 2021 - Auzeville

12 dates de suspension dont 6 fermes et 6 avec sursis à joueur **Club Minervois HBC**, pour brutalité envers un joueur adverse pendant match
Période probatoire : 1 an.

Match Equipe de France Féminine

La Fédération Française organisera un match de qualification au championnat d'Europe, de l'équipe de France féminine à Toulouse, le dimanche 6 mars 2022.

Une double confrontation, avec un premier match en Croatie, et enfin ce match France-Croatie au Palais des Sports de Toulouse.

Soyez attentifs, vous en saurez plus prochainement sur cet événement !

Intercomités 2021

Le 1er tour des Intercomités féminins et masculins ont eu lieu le jeudi 11 novembre 2021.

Ces compétitions ont opposés joueurs et joueuses de la génération 2008/2009, et se sont disputés à travers 4 villes différentes : Narbonne, Tournefeuille, Montech et Montauban.

A travers des compétitions de niveaux Hauts, Intermédiaires et Bas, ces jeunes joueurs sont venu représenter les 13 départements de notre région !

A la clé : une qualification pour la phase Inter-régionale durant le week-end de Pâques (16 et 17 avril 2022) !

Concernant les résultats de la compétition féminine :

- La 1ère place du Niveau Haut revient à l'équipe de Haute-Garonne (31)
- La 1ère place du Niveau Intermédiaire revient à l'équipe des Pyrénées-Orientales (66)
- La 1ère place du Niveau Bas revient à l'équipe du Lot (46)

► [Accéder aux résultats](#)

Pour la compétition masculine :

- La 1ère place du Niveau Haut revient à l'équipe de l'Hérault (34)
- La 1ère place du Niveau Intermédiaire revient à l'équipe de l'Aveyron (12)
- La 1ère place du Niveau Bas revient à l'équipe du Gers (32)

► [Accéder aux résultats](#)



Interdépartementaux 2021

Le 1er tour des Interdépartementaux féminins et masculins ont eu lieu ce dimanche 5 décembre 2021.

Ces compétitions ont opposés joueurs et joueuses de la génération 2009/2010, et se sont disputés à travers 5 villes différentes : Beaulieu, Vendargues, Albi, Pins Justaret et Muret

Concernant les résultats de la compétition féminine :

- La 1ère place de la Poule A pour l'équipe des Pyrénées-Orientales (66)
- La 1ère place de la Poule B pour l'équipe de Haute-Garonne 2 (31)
- La 1ère place de la Poule C pour l'équipe de Haute-Garonne 1 (31)
- La 1ère place de la Poule A pour l'équipe de Lozère (48)

► [Accéder aux résultats](#)

Pour la compétition masculine :

- La 1ère place de la Poule A pour l'équipe de l'Hérault 1 (34)
- La 1ère place de la Poule B pour l'équipe du Tarn (81)
- La 1ère place de la Poule C pour l'équipe de Haute-Garonne 1 (31)
- La 1ère place de la Poule D pour l'équipe du Gard 1 (30)

► [Accéder aux résultats](#)

Félicitations à tous, pour cette compétition !

Championnat du monde Féminin

Le Mondial 2021 Féminin a débuté ce 3 décembre 2021 en Espagne !

En préparation depuis le 22 novembre à la Maison du Handball, l'équipe de France féminine a disputé deux matchs amicaux pour préparer au mieux cette compétition. 2 victoires face à la Hongrie : 33 à 28 pour le premier match et 29-28 dans un match très serré le 28 novembre.

Avec un groupe expérimenté, l'équipe de France se déplace en Catalogne avec l'étiquette de favorite !

Après une victoire 30 à 20, face à l'Angola. Puis une victoire 18 à 29 face à la Slovénie et enfin une victoire 24 à 19 face au Monténégro.

Un carton plein, pour notre équipe féminine dans ce groupe A.

Place au tour principal ! Dans le groupe I, nos joueuses débudent de la meilleure des manières en dominant la Pologne 26 à 16. Il reste 2 matchs : face à la Serbie, samedi 11 décembre à 18h, et enfin lundi 13 décembre face à la Russie

